

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan  
Arrondissement de PONTIVY  
Canton de PLOERMEL  
Commune de MOHON

**Décision numéro 06/2021 du 26 mars 2021**

**OBJET : PASSATION D'UN CONTRAT DE LOCATION ET DE MAINTENANCE D'UN PHOTOCOPIEUR AVEC LA SOCIETE TBI DE PLOERMEL POUR LE POSTE DE TRAVAIL DE LA DGS A LA MAIRIE**

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 13 juillet 2020 déléguant au Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants dans la limite de 20 000 euros HT,

Compte-tenu de l'expiration du précédent contrat de maintenance sur l'imprimante INEO 4000 P souscrit auprès de TBI 56 expirera le 16 juin 2021,

Compte-tenu de la nécessité de changer de matériel afin de permettre de photocopier et scanner des documents,

Vu la proposition de contrat de location et de maintenance de la société TBI de PLOERMEL,

**DECIDE :**

**ARTICLE 1er** : Il est passé le 26 mars 2021 un contrat de location et de maintenance avec la société TBI de Ploërmel pour équiper le poste de travail de la Directrice Générale des Services à la mairie comme suit :

photocopieur A4 noir et blanc et couleur de marque Brother (MFC -L9577CDW) avec chargeur recto-verso 100 feuilles équipé d'un bac de 250 feuilles, d'un scanner et d'une imprimante.

Le matériel est garanti 5 ans, en cas de défaillance du matériel, TBI assurera les interventions techniques. Entretien préventif sur appel de la mairie.

**ARTICLE 2** : Le contrat comprend la fourniture de tous les consommables, à l'exception du papier, la maintenance du photocopieur (pièces, main d'oeuvre et déplacements). Le coût copie est fixé actuellement à 0,0049 HT en noir et blanc et 0,049 en couleur. La location est conclue sur 21 trimestres à raison de 35 euros par mois.

Fait à MOHON le 26 mars 2021

Le Maire,  
Francis MAHIEUX

Le Conseil Municipal sera informé le 9 avril 2021

